



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 184 - 26 septembre 2011

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien la MMF) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail.

SOMMAIRE

- 1 - Manifestation 5 novembre contre les violences faites aux femmes - APPEL
- 2 - Manifeste du Collectif Maternité des Lilas
- 3 - Prochaine Assemblée générale Féministe, Paris
- 4 - Appel pour la libération de Rafah Nached - Signez la pétition
- 5 - Fatima brûlée à Oullins : Ni Putes Ni Soumises soulagé du verdict
- 6 - Le Planning Familial récompensé pour son projet « Handicap et alors ? » par un prix de la Fondation de France
- 7 - Égalité des salaires entre les hommes et les femmes Maintenant ! - Pétition du CNDF
- 8 - La création d'« aidants sexuels » pour les handicapés est de nouveau posée - Estelle Maussion - La Croix - 22 septembre 2011
- 9 - Il y a deux ans disparaissait une fille de joie - Libération.fr
- 10 - « Mademoiselle, la case en trop » : Campagne Osez le Féminisme
- 11 - DSK demande le rejet de la plainte au civil et argue de son immunité
- 12 - Un rouleau compresseur médiatique en marche pour réhabiliter les grands hommes - Communiqué de presse de La Barbe
- 13 - Circulez, y'a rien à voir - Suzy Rojzman, Maya Surduts - CNDF - mardi 27 septembre
- 14 - Inéligibilité des personnes politiques... - lire la proposition de loi de Marie-Georges Buffet - Marie-hélène Amable et Martine Billard
- 15 - Diallo, DSK : Un procès de viol bien ordinaire - Communiqué Mouvement Jeunes Femmes
- 16 - Être militant-e en 2011 ? « *Résister et inventer, pourquoi et comment s'engager avec Le Planning Familial ? » - 24 septembre
- 17 - Violences faites aux femmes : 1 an après la loi du 9 juillet 2010, quelle mise en œuvre, quelle application dans le Val de Marne ? - 29 septembre
- 18 - Séminaire MFPP : « Programme de réduction des risques sexuels au Burkina Faso - 4 octobre
- 19 - Les 30 ans de la MDF, Maison des Femmes de Paris - 7 octobre
- 20 - Les Amphis du Mage : « SUD - Exploitées » - 13 octobre
- 21 - Films : Festival Femmes en Résistance - Arcueil 1 au 2 octobre
- 22 - Film : Laïcité - Inch Allah ! - Marseille, 26 septembre
- 23 - Livre : Grandes Dames des lettres tome 1 : De Sappho à Ann Radcliffe - Michel Lequenne

MOBILISATIONS

1 - Manifestation 5 novembre contre les violences faites aux femmes - APPEL

Contre les violences, au pays des droits de l'Homme où sont les droits des Femmes ?

La domination masculine imprègne l'ensemble des rapports sociaux entre les sexes. Elle distribue le pouvoir et les places de façon complètement inégalitaire entre les femmes et les hommes : au travail, dans la représentation politique, à la maison, dans le sport, les médias, les arts et la culture. Partout les femmes doivent se battre pour l'égalité .

Les affaires récentes impliquant des hommes politiques ont mis en évidence un déni profond des violences faites aux femmes. Les insultes sexistes, les propos méprisants ont fusé et occupé écrans et colonnes de journaux. A l'heure actuelle, la confusion est grande entre libertinage et violence sexuelle, entre drague et harcèlement sexuel, entre relation sexuelle et viol.

Ces affaires sont médiatisées uniquement en raison de la célébrité des hommes concernés.

Les violences envers les femmes sont quotidiennes et universelles sur l'ensemble de la planète. Elles sont l'expression des rapports de domination exercés par les hommes sur les femmes dans le système patriarcal.

Les violences, toutes les femmes connaissent : elles peuvent aller crescendo de l'insulte en passant par le viol jusqu'au meurtre, du sexisme ordinaire au crime. C'est la main aux fesses dans le métro et les sifflets méprisants dans la rue, c'est la fille obligée de s'habiller en jogging pour avoir la paix c'est la femme menacée d'un mariage forcé c'est la femme qui rentre à 2 heures du matin et regarde sans cesse derrière elle pour voir si personne ne la suit, c'est les coups, injures, insultes, menaces, humiliations, viols par le conjoint, c'est la copine, au travail, harcelée constamment par son chef qui veut la faire « passer à la casserole », c'est la lesbienne qui est violée pour lui apprendre ce qu'est un homme, un vrai, c'est la voisine qu'on entend crier et pour laquelle on hésite encore à appeler les flics, c'est la femme qui n'a jamais pu dire que son père l'a violée dans sa jeunesse et que cela a fichu sa vie en l'air, c'est la femme immigrée qui ne peut rien dire contre les violences de son mari car son titre de séjour dépend de lui, c'est la femme violée dans un conflit armé qui réclame l'asile en France c'est la mère de 3 enfants qui vit seule et est contrainte de se prostituer pour boucler les fins de mois, c'est la fille violée par plusieurs garçons, que ce soit dans une cave ou un salon ou lors d'un bizutage . c'est la femme qui meurt sous les coups d'un conjoint ou d'un ex conjoint.

Nous féministes individuelles, associations féministes, syndicats et partis politiques, tenons à réaffirmer que la lutte contre les violences faites aux femmes est une lutte première pour atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes , et que nous continuerons à la mener envers et contre tout. Nous réaffirmons que les violences sexuelles ne sont pas du domaine du privé, du domaine de la drague et de la séduction. Elles sont du domaine public car elles tombent sous le coup de la loi.

Nos revendications

Pour lutter contre les violences, pour signifier l'interdit, il faut des lois à la fois ambitieuses et pleinement mises en œuvre. Il faut donc avoir la ferme volonté politique de voter des lois efficaces et de les appliquer en se fixant comme tout premier objectif d'informer, de sensibiliser, de convaincre. Ce n'est pas le cas de la énième loi contre les violences votée, grâce à nos mobilisations, en juillet 2010. Malgré des avancées, elle est en effet incomplète parce que de nombreuses revendications ont été laissées de côté lors des débats législatifs. En outre, les premières remontées sur son application semblent pour le moins « contrastées » CA SUFFIT !

Parce que les violences ne doivent pas être une fatalité pour les femmes, nous exigeons, comme en Espagne une loi cadre contre les violences faites aux femmes.

Tout de suite nous exigeons :

- Des campagnes d'information, de sensibilisation pérennes auprès de tous les publics et la mise en place d'une véritable éducation non sexiste à tous les stades de l'éducation nationale
- une formation spécifique et obligatoire en matière de prévention et de prise en charge des violences faites aux femmes pour tous les professionnels concernés
- La possibilité que toutes les femmes en danger de violences soient protégées, de par la loi, et non seulement celles victimes de violences conjugales ou menacées de mariage forcé
- Le changement dans le code pénal et le code du travail de la définition du harcèlement sexuel au travail. Le harcèlement sexuel c'est, comme le dit l'Union Européenne, un « comportement non désiré à connotation sexuelle »
- En cas de condamnation définitive de l'agresseur, l'obtention systématique dans les plus brefs délais d'une carte de résidente pour les femmes sans papiers victimes de violences conjugales.
- Une carte de résidente pour toute femme demandant l'asile parce victime de lesbophobie et/ ou de violences sexistes et/ou sexuelles.
- L'abrogation du délit de racolage passif et la mise en œuvre d'une politique de pénalisation du client de la prostitution.
- Une réelle politique de logements prioritaires pour les femmes en danger.
- La mise en place d'un Observatoire national des violences qui étudie, impulse, évalue les politiques menées
- Nous exigeons aussi que des moyens soient dégagés pour permettre un contrôle de l'application des lois sur les violences faites aux femmes. nous exigeons qu'une commission de contrôle multipartite soit mise en place où siègeraient les pouvoirs

2 - Manifeste du Collectif Maternité des Lilas

Après cinq années d'élaboration, le projet de reconstruction de la Maternité des Lilas sur la commune des Lilas a été acté en 2009 dans le cadre du plan hôpital 2012 par madame Roselyne Bachelot-Narquin alors ministre de la santé. En juin 2011, l'Agence Régionale de Santé IdF bafoue les engagements de l'Etat et suspend la reconstruction.

Le personnel de la Maternité, conscient de la signification à terme d'une telle décision, s'est constitué en Collectif de défense pour exiger que les engagements pris soient tenus. Il en va de la crédibilité de l'Etat dans notre démocratie. A l'heure où le regroupement en pôles hospitaliers démesurés montre son inadéquation à une prise en charge humaine de la maternité et de la pratique des IVG, à l'heure où l'on assiste sur tout le territoire à un démantèlement du service public hospitalier qui voit le privé s'emparer des pans les plus rentables de la médecine, le personnel de la Maternité des Lilas réaffirme sa volonté indéfectible de poursuivre sa mobilisation pour :

La reconstruction immédiate de la Maternité sur la commune des Lilas pour poursuivre son travail en Seine-Saint-Denis afin de continuer à :

- Laisser le choix aux femmes de devenir mère si elles le veulent, quand elles le veulent et où elles le veulent
- Accueillir les femmes enceintes en respectant leurs choix et la physiologie de la naissance
- Accompagner les femmes et les hommes sur le chemin de la parentalité pour un avenir meilleur
- Eduquer les jeunes à la sexualité pour leur autonomie et l'estime de soi • Militer pour le droit des femmes et le droit à la santé pour tous

Nous nous associons totalement aux mobilisations nationales pour défendre la sauvegarde des maternités de proximité, la qualité, l'humanité et l'égalité dans l'accès à la santé.

3 - Prochaine Assemblée générale Féministe

Prochaine Assemblée générale féministe le 5 octobre - 18h30, Bourse du Travail, Salle Jean Jaurès, 3 rue du Château d'eau, Paris 10^e

INTERNATIONAL

4 - Appel pour la libération de Rafah Nached - Signez la pétition

Notre collègue, la psychanalyste syrienne Rafah Nached, a été arrêtée le samedi 10 Septembre à 1h30 du matin (heure de Damas) à l'aéroport de Damas par les services de renseignement syriens. On ignore les raisons de son arrestation. Aucune information n'a pu être obtenue auprès des services de l'aéroport. L'engagement professionnel de Rafah Nached a toujours été de nature scientifique et humanitaire. Nous réclamons sa libération immédiate

Nous demandons à l'ambassade de France d'intervenir au plus tôt pour obtenir des informations concernant son état de santé et les motifs de sa détention.

Nous invitons la communauté psychanalytique à montrer sa solidarité avec notre collègue en diffusant cette information par tous les moyens et en signant cette pétition. Nous invitons tous ceux et toutes celles qui veulent exprimer leur solidarité à la signer et à la faire connaître.

<http://www.oedipe.org//phpPetitions/index.php?petition=3>

Lettre de son mari, Fayssal Abdallah, Professeur d'histoire à l'Université de Damas
Mari de madame Rafah Nached, Monsieur, Madame, Vous avez publié récemment des informations sur l'arrestation de la psychanalyste syrienne Rafah Nached (66 ans qui a des problèmes de santé) à l'aéroport de Damas, le 10 septembre 2011. Elle est toujours détenue, après 5 jours de disparition entre les mains des services de la sécurité militaire. Nous vous remercions pour toutes les informations justes et claires que vous avez diffusées pour soutenir notre demande de sa libération. D'autre part, nous voulons vous informer que Madame Nached n'a jamais exercé aucune activité politique, ni d'activités autre que son travail de psychanalyse. Au début des événements dramatiques qui se déroulent actuellement en Syrie, elle a entrepris un projet de travail de thérapie de groupe avec un collègue, père jésuite, psychanalyste aussi. Ce travail était fondé sur le psychodrame et se tenait dans les lieux de prière des jésuites à Damas. Un jour, un journaliste de l'AFP a assisté à une scène de psychodrame sur la peur. A la suite de quoi, il a publié un article sur ce psychodrame, et bien qu'on lui ait demandé de ne pas citer de noms des personnes présentes, il a cité le nom de Madame Rafah dans son article, article qui a causé certainement son arrestation en même temps que mis sa vie en danger. Nous souhaitons que vous donniez votre témoignage sur cette affaire pour nous aider à sa libération. Quant au journal, l'Orient le Jour, il a publié une caricature en citant son nom, ce qui jette de l'huile sur le feu et augmente le danger de sa vie en prison. Nous vous remercions pour votre attention et nous vous demandons de publier cette lettre dans votre journal.

TEXTES

5 - Fatima brûlée à Oullins : Ni Putes Ni Soumises soulagé du verdict

La Justice vient de condamner le frère de Fatima, étranglée et brûlée dans une cave à Oullins en juillet 2009. Parce qu'elle avait osé s'émanciper du joug de son frère, parce qu'elle allait se fiancer, Fatima a été la victime d'un Crime dit d'Honneur.

Le Mouvement Ni Putes Ni Soumises, et son Comité de Lyon qui a suivi cette affaire depuis 2009, est

soulagé du verdict prononcé par la Cour d'Assises de Lyon qui vient de condamner le frère de Fatima à 15 ans de prison, soit plus que la réquisition du parquet, mais appelle tous les républicains à se mobiliser davantage : le silence qui a entouré le drame de Fatima est le symptôme d'une société qui cautionne encore aujourd'hui qu'un frère puisse avoir le droit de vie ou de mort sur sa sœur, qu'un père puisse contrôler la sexualité de sa fille.

Le jugement prononcé aujourd'hui doit être un signal nouveau, une jurisprudence républicaine : les filles des quartiers populaires, et notamment celles qui avaient organisé à nos côtés la marche en hommage à Fatima ne sont plus condamnées au silence.

6 - Le Planning Familial récompensé pour son projet « Handicap et alors ? » par un prix de la Fondation de France

Ce 19 septembre, Le Planning Familial a reçu l'un des six lauriers nationaux de la Fondation de France, prix décerné pour son programme de prévention « Handicap et alors ? ».

La sexualité et la vie affective sont des dimensions fondamentales de la santé physique et mentale des individus. Tout être humain désire, éprouve du plaisir et aime, quel que soit son physique et ses déficiences.

La sexualité des personnes en situation de handicap est souvent niée par l'entourage : infantilisation liée à la situation de dépendance ou crainte de l'expression d'une sexualité « déviante ». La complexité de l'accompagnement d'un enfant vers l'autonomie, présente pour tout parent, est accentuée par la situation de handicap. L'isolement fréquent des familles, une vie sociale limitée empêchent les possibilités d'échanges, de rencontres ainsi que l'accès à l'information.

Alors que les limites institutionnelles et celles des professionnels peuvent constituer une entrave à la reconnaissance et à l'expression de la vie sexuelle des personnes accueillies, le handicap mental, physique ou sensoriel fait surgir des problématiques spécifiques quant au rapport au corps et à la relation à l'autre.

Ce prix vient donc récompenser une expérience de terrain, formalisée dans un programme soutenu par La Fondation de France, la Fondation Chèque Déjeuner et l'INPES.

7 - Égalité des salaires entre les hommes et les femmes Maintenant ! - Pétition du CNDF

Parce que, malgré des luttes de longue date et des lois sur l'égalité professionnelle, les femmes gagnent toujours 27% de moins que les hommes, tous temps de travail confondus. Parce que ces inégalités perdurent et s'aggravent en France comme partout en Europe. Parce que les femmes représentent 80 % des travailleurs pauvres. Parce que le chômage explose et frappe particulièrement les femmes. Parce que le travail à temps partiel leur est souvent imposé et que la précarité est leur lot. Parce qu'elles sont majoritairement cantonnées dans des métiers féminisés dévalorisés. Parce que la pénibilité de ces métiers n'est pas reconnue. Parce que les caissières, vendeuses, secrétaires, hôtesses d'accueil, assistantes maternelles, aides soignantes, assistantes sociales, agents de la restauration et agents d'entretien, aides à domicile, éducatrices, coiffeuses, femmes de ménage, femmes de chambre, ouvrières de l'agroalimentaire, du textile et de l'électronique, ... et tant d'autres, exercent pourtant de vrais métiers.

Parce que nous voulons sortir de cette logique, nous exigeons l'égalité effective de la rémunération entre les femmes et les hommes !

Nous exigeons la revalorisation des métiers et l'augmentation des salaires dans tous les secteurs féminisés !... Maintenant !

<http://www.mesopinions.com/Egalite-des-salaires-entre-les-femmes-et-les-hommes----Maintenant----petition-petitions-f17bf287632fc01d27bbb2fc073e0fea.html>

8 - La création d'« aidants sexuels » pour les handicapés est de nouveau posée - Estelle Maussion - La Croix - 22 septembre 2011

Au nom du droit universel à la sexualité, un collectif d'associations de handicapés demande la création d'un métier d'assistant sexuel. La proposition est rejetée par le gouvernement et par des associations, qui craignent une légalisation de la prostitution.

C'est un sujet sensible car il touche à l'intime. Le collectif CH(S)OSE, qui rassemble plusieurs associations de handicapés, a lancé, le 14 septembre, un appel en faveur de l'assistance sexuelle des personnes en situation de handicap. Soutenu notamment par l'Association des paralysés de France (APF), le texte plaide pour la création de « services d'accompagnement » et « d'assistants sexuels » permettant aux handicapés d'avoir une vie affective. « Une mauvaise réponse à un vrai problème », critiquent d'autres associations de personnes handicapées et féministes.

« L'accès à une vie affective est un droit pour tous, explique Jean-Marie Barbier, président de l'APF. Or certaines personnes lourdement handicapées et certains couples de handicapés ne peuvent découvrir la sensualité, sans même parler de sexualité. Des mères sont démunies face à leur adolescent handicapé, des personnels d'établissements sont confrontés aux demandes de certains patients. » C'est pour leur venir en aide que le collectif souhaite autoriser le recours à un assistant sexuel, un métier existant déjà en Allemagne, en Suisse, aux Pays-Bas et au Danemark. Cet assistant, homme ou femme, serait un professionnel de santé formé, suivi psychologiquement et rémunéré, n'intervenant qu'à la demande de la personne handicapée.

Permettre les contacts entre hommes et femmes handicapés

Cette proposition provoque la colère de Femmes pour le dire, Femmes pour agir (FDFA), association pour l'intégration des femmes handicapées. « Nous ne voulons pas d'une loi particulière qui va encore plus ghettoïser les handicapés, affirme Maudy Piot, sa présidente. Les aidants sexuels sont une forme de prostitution et conduiront à la marchandisation du corps des femmes, la grande majorité des demandes dans ce domaine venant des hommes. On ne peut traiter une souffrance, celle des personnes handicapées, par une autre, celle de ces femmes. »

La Coordination française pour le lobby européen des femmes (Clef) et le Mouvement du Nid soulignent aussi le risque d'une légalisation de la prostitution : en l'état actuel du droit, les actes pratiqués par les assistants sexuels en relèvent et sont donc passibles de sanctions pénales. Pour les autoriser, il faudrait assouplir la loi. À défaut, Maudy Piot avance deux autres propositions : permettre les contacts entre hommes et femmes handicapés dans les institutions et surtout renforcer l'accessibilité des lieux publics pour favoriser les rencontres.

« L'Etat n'a pas à intervenir dans l'intime »

Sur le plan politique, le sujet est loin d'être tranché. « L'existence de ce débat traduit une évolution des mentalités par rapport aux personnes handicapées, le sujet de leur sexualité n'est plus tabou », se félicite Jean-François Chossy, chargé d'une mission sur la perception du handicap dans la société auprès du premier ministre. L'ancien député UMP de la Loire, qui doit rendre son rapport en octobre, se dit favorable à une évolution du droit français. « Toute personne doit pouvoir recevoir l'assistance humaine éventuellement nécessaire à l'expression de sa sexualité, ce qui ne veut pas dire forcément aller jusqu'à l'acte sexuel », affirme-t-il.

Une idée à laquelle Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités, s'est déclarée opposée. Dans une tribune publiée par le journal « Libération » daté du 21 avril, elle écrit : « Assimiler l'activité d'un

aidant sexuel à la dispense d'un soin, c'est pervertir la fonction du "soignant professionnel", en ignorer la substance éthique (...). L'État, qui n'a pas à intervenir dans l'intime, ne peut rembourser une "prestation" qui contredit tout à la fois notre idéal d'émancipation, notre conception du soin, de la sexualité et du travail. » Et de conclure : « Que vaut une étreinte si elle est tarifée ? »

9 - Il y a deux ans disparaissait une fille de joie - Libération.fr

C'est compliqué de parler de la prostitution car la plupart des gens sont violemment ou pour ou contre ; les émotions étant fortes, le débat a tendance à dégénérer. Les putes ne veulent pas que l'on se mêle de leurs affaires et on les comprend, les clients non plus et on les comprend. Quant aux intellectuels hommes et femmes, ils affectionnent ces temps derniers l'expression «travailleurs du sexe» ; comme ça, ils sont tranquilles : il s'agit d'un travail, d'une transaction entre adultes consentants. Qu'il soit acheteur ou vendeur, homme ou femme, hétéro ou homo, travesti ou pervers, l'acte est contractuel et personne n'a à venir y mettre son nez, surtout pas les féministes ou les flics.

Il est quelqu'un qui, à force d'avoir un cerveau de philosophe dans un corps de pute, a fait voler en éclats toutes ces idées par trop commodes.

Voici deux ans, le 24 septembre 2009, mourait de sa propre main l'écrivaine québécoise Nelly Arcan. Elle avait 36 ans. Coqueluche des médias en France lorsqu'elle publia *Putain* (qui manqua de peu le prix Femina en 2001) puis *Folle* (2004), on l'a déjà presque oubliée. Pourtant cette brillante jeune femme qui s'était installée un temps comme «escorte» à Montréal avait écrit sur les rapports entre les sexes, et singulièrement sur la prostitution, des choses essentielles. L'anniversaire de sa mort est une occasion pour y revenir.

Filles de joie ? Certainement pas. Ce que côtoient au jour le jour les femmes qui exercent ce métier, dit Arcan, même quand leur survie physique n'est pas menacée, ce n'est pas la joie mais la mort. «*Pour moi, les putes comme les filles du Net étaient condamnées à se tuer de leurs propres mains en vertu d'une dépense trop rapide de leur énergie vitale dans les années de jeunesse.*» Pour sa part, elle a pris très tôt la décision de se supprimer à l'âge de trente ans. Elle parle presque à chaque page, souvent avec un humour noir dévastateur, de son désir, intention, projet de mourir : «*Ce n'est pas que l'argent ne fasse pas le bonheur, plutôt qu'il existe une limite au confort et à l'aisance matérielle qu'on peut s'offrir dans la mort.*»

Contrat entre adultes consentants ? Oui... mais client et pute ne vivent pas le même événement. L'acte est sans conséquence pour le client, un traitement anxiolytique, hebdomadaire peut-être, à la suite duquel il retourne ragaillard à sa réunion de travail. La pute, elle, vit plusieurs fois par jour une petite mort, et Arcan le trouve aussi choquant et déprimant la millième fois que la première. «*Il suffit de quelques jours, écrit-elle, de deux ou trois clients pour comprendre que voilà, c'est fini, que la vie ne sera plus jamais ce qu'elle était.*»

Métier comme les autres ? Foutaises. Arcan, qui a exercé ce métier pendant plus de deux ans, sait que ce n'est pas anodin pour une femme de vendre son corps. «*Tu n'avais pas, dit la narratrice de Folle à son amant qui raffole de cyberporno, ma manie de penser au quotidien des filles qu'on voyait, pour toi, les images n'existaient pas vraiment, elles n'avaient pas l'épaisseur de la vie.*» Puisqu'elles sont appelées à incarner indéfiniment la femme jeune et belle, les putes ont du mal à s'inscrire dans le temps, à vieillir, à imaginer une existence après le tapin. Alors que, pour les clients, «la passe» se glisse dans les interstices de leur vraie vie, pour les putes, c'est leur vraie vie, la seule qu'elles ont.

Les ouvriers aussi vendent leur corps ? Certes... sauf que vendre ses bras et vendre son cul ce n'est pas pareil. On montre ses bras dans la rue, pas son cul, et pour cause. Je ne parle pas métaphysique ici, je parle physique. Le cul des femmes, c'est privé parce que tous, nous avons démarré notre existence

en cellules minuscules dans le tréfonds du ventre d'une femme, et sommes jaillis d'un vagin sanguinolant. Mais quelle vie privée peut avoir une femme lorsque, dans sa vie professionnelle, comme dit Nelly Arcan, a été atteinte *«la chair même d'où émane l'amour»* ?

Travailleurs du sexe ? Le neutre du mot «travailleurs» est trompeur. Les hommes qui acceptent d'être payés pour une prestation sexuelle en sont moins atteints que les femmes, pour une raison dont on ne parle jamais : leur corps ne peut pas porter un enfant. Les mâles de notre espèce répandent leur semence et s'en vont ; cet acte ne les concerne pas en profondeur. Hétéros ou gays, ils peuvent apprécier (aussi) des contacts impersonnels, le plaisir pour le plaisir, la variété pour la variété, et ne pas s'y sentir plus impliqué que cela. Les femmes, pour accepter d'exclure de la relation sexuelle tout imaginaire lié à l'amour et à la fécondité, encore et encore, jour après jour, année après année, ont tendance à abuser de substances qui diminuent leur sensibilité, atténuent leur sensualité, floutent leur présence, altèrent leur concentration, portent atteinte à leur santé et raccourcissent leur vie.

Plus vieux métier du monde ? Il est vieux, mais ses formes changent. De nos jours, prostitution et pornographie ne se contentent pas de répondre au désir masculin, elles le suscitent et le transforment en dépendance, comme les trafiquants de drogue suscitent la dépendance des toxicomanes. Crescendo infini de l'offre et de la demande entre hommes et hommes, dont font les frais les femmes les plus vulnérables.

Liberté des mœurs ? Au contraire, mœurs de misère. La prostitution n'a rien à voir avec la liberté, c'est un monde fait de contraintes, tant intérieures qu'extérieures. Dans des chambres closes se déroulent des mises en scène où les hommes essayent de se réparer et où les femmes se font casser un peu plus. Evoquant un client surnommé «le Chien», Arcan se dit qu'*«à bien y penser il lui aurait fallu trop de temps pour me raconter l'histoire des connexions qui l'ont amené à jouir du mépris qu'on lui porte. [...] Comment ne pas exécrer la vie à la sortie de ce tableau ?»*

En revanche, cet univers «pour adultes exclusivement» a tout à voir avec cela même qu'il nie de toutes ses forces : l'enfance. Dans la prostitution, dit Arcan, il est fortement question de l'inceste fille-père ; et si les femmes mettent tant de souplesse et de bonne volonté à se soumettre aux exigences des hommes, c'est qu'elles ont appris, petites, à aimer leur papa et à obéir à ses ordres, souvent assortis de punitions. Donc à aimer les ordres et les punitions.

Plus original encore, Arcan n'oublie pas que l'homme, client ou mac, bon ami ou violeur tortionnaire, a été un petit garçon. Qu'il a observé et encaissé lui aussi les travers de ses parents. En d'autres termes, Arcan démontre que nos obsessions, manies, misères et terreurs sexuelles ne tombent pas du ciel mais poussent dans le terreau de l'enfance. Et que, par ailleurs, la scène prostitutionnelle est érigée sur une série de fictions conçues pour pallier les vertiges propres à notre espèce. Le vertige du vieillissement. Celui de la mort. Celui du temps qui passe. Celui d'être, aussi, tout simplement, l'enfant de quelqu'un et le parent de quelqu'un.

«Mais qui croyez-vous que je sois, demande Arcan à ses clients, je suis la fille d'un père comme n'importe quel père, et que faites-vous ici dans cette chambre à me jeter du sperme au visage alors que vous ne voudriez pas que votre fille en reçoive à son tour, alors que devant elle, vous parlez votre sale discours d'homme d'affaires.» Je croirai que la prostitution est un métier comme les autres le jour où les prostitué(e)s - mais aussi les intellectuel(le)s, il n'y a pas de raison ! - encourageront leur fille à pratiquer ce métier.

Au fond, si l'on est tellement convaincu qu'il s'agit d'un métier indispensable, ne faudrait-il pas en prendre acte et instaurer pour toutes les jeunes filles un service prostitutionnel obligatoire ? Ainsi, dans chaque pays, selon des modalités à déterminer au niveau ministériel tout comme cela se passe pour le service militaire des garçons, les filles, en arrivant à la majorité ou à la fin de leurs études

secondaires, passeraient-elles douze ou vingt-quatre mois «sous les drapeaux» en tant que putes. Certes, tout comme l'entraînement dans les marines, l'expérience serait duraille au début, et des jeunes femmes fragiles pourraient mal le vivre. D'autres y laisseraient leur peau, mais - à la guerre comme à la guerre - l'armée n'admet-elle pas «11% de pertes autorisées» ? Dans l'état actuel des choses, les prostituées meurent déjà beaucoup plus souvent qu'à leur tour (de sida, d'overdose, de meurtre ou de suicide) ; au moins, si elles «tombaient» pendant leur service, le public s'en émouvrait-il. Elles auraient droit à des funérailles nationales avec toutes les pompes de la République : drapeaux, trompettes, défilé, recueillement, discours solennels.

J'y pense : l'Arc de triomphe ressemble davantage à un sexe de femme qu'à un sexe d'homme. Ne devrait-on pas y entretenir en permanence une flamme à la mémoire de la «Pute inconnue» ?

Dernières parutions : préface à «Burqa de chair» de Nelly Arcan (Seuil) et, en collaboration avec l'artiste américain Ralph Petty, «Démon quotidiens» (l'Iconoclaste).

10 - « Mademoiselle, la case en trop » : Campagne Osez le Féminisme

Vous ne vous êtes jamais demandé pourquoi on n'appelait pas un homme célibataire «Mondamoiseau», voire « jeune puceau » ? Pas étonnant, ce type de distinction est réservé aux femmes... En effet, en France, en 2011, les femmes et les hommes ne sont toujours pas logés à la même enseigne : civilité unique pour les hommes, double civilité pour les femmes !

Loin d'être flatteuse, la civilité «Mademoiselle» oblige les femmes à dévoiler leur vie privée, comme si le mariage conférait une valeur supplémentaire aux femmes. Alors qu'aujourd'hui, le mariage relève d'un choix et de la vie privée, pourquoi encore définir les femmes en fonction de leur statut matrimonial ? Cette civilité est révélatrice de la place des femmes dans la société, infériorisées et ne pouvant toujours pas jouir de l'ensemble de leurs droits. C'est une réminiscence de l'époque où les femmes passaient, avec le mariage, de l'autorité de leur père à l'autorité de leur mari. Le langage est, parmi d'autres, un indicateur des inégalités entre les femmes et les hommes. Elle est aussi révélatrice du retard de la France par rapport à de nombreux pays. Le Danemark, les Etats-Unis et l'Allemagne ont abandonné cette double civilité. Au Canada, le terme « Mademoiselle » est même devenu une insulte ! Si cet usage n'est pas flatteur et même franchement sexiste, il est aussi tout sauf obligatoire ! Depuis quarante ans, les textes garantissant la possibilité aux femmes non mariées de se faire appeler « Madame » se succèdent. Et pourtant, nombreux sont les domaines où les circulaires en vigueur ne sont pas appliquées : pour réserver un billet de train, pour ouvrir un compte en banque, pour payer ses impôts... Les témoignages sur le blog Viedemeuf <<http://www.viedemeuf.blogspot.com/>>** montrent que les difficultés pour faire changer sa civilité de «Mademoiselle» à «Madame» persistent. *La campagne affirme donc que la civilité « Mademoiselle » doit être définitivement supprimée de tous les formulaires administratifs et privés.* **> Retrouvez sur le site www.madameoumadame.fr un mail-type à envoyer à vos députés et au gouvernement pour demander la suppression de la civilité « Mademoiselle » dans les formulaires administratifs.* **> Retrouvez sur le site www.madameoumadame.fr un kit pour faire changer votre civilité auprès de tous vos interlocuteurs.*

Osez le féminisme et les Chiennes de garde lancent donc aujourd'hui une campagne intitulée «Mademoiselle, la case en trop» pour rappeler que la distinction Madame/Mademoiselle n'est ni flatteuse, ni obligatoire. Et surtout, qu'elle est le signe du sexisme ordinaire qui perdure dans notre société. La campagne a vocation à mettre fin à cette inégalité, mais aussi à informer les femmes de leurs droits et à mettre à leur disposition des outils pour faire changer leur civilité.

Retrouvez toute la campagne « Mademoiselle, la case en trop » sur le site www.madameoumadame.fr à

partir de 12h !>>. Dès maintenant, relayez le site autour de vous, ainsi que le logo et l'affiche de la campagne.

11 - DSK demande le rejet de la plainte au civil et argue de son immunité

C'était à prévoir et ses avocats le laissent entendre depuis plusieurs jours : hier, l'équipe qui défend DSK a demandé le rejet de la plainte au civil déposée le 8 août dernier par Nafissatou Diallo. Dans un long document de six pages, accompagné de nombreuses annexes, et déposé auprès du tribunal du Bronx, ils développent plusieurs arguments et mettent en avant notamment l'immunité dont aurait bénéficié DSK le 14 mai dernier, lorsque la femme de chambre de l'hôtel Sofitel l'a accusé d'agression sexuelle. Ils assurent donc que, selon les lois internationales, celui qui était alors directeur du FMI ne peut pas subir de plainte au civil.

Les avocats de DSK rejettent également les accusations portées par Nafissatou Diallo et rappellent qu'il s'agit de sa parole contre celle de leur client, qui n'est plus sous le coup d'aucunes charges pénales. Ils expliquent en outre, de façon assez surprenante, que la plainte doit être rejetée car la présumée victime n'a pas su préciser exactement les dommages financiers qu'elle réclamait. Ce qui signifie selon eux qu'elle n'est pas à même d'expliquer exactement ce qu'elle reproche à DSK. Les avocats demandent enfin que tout témoignage d'autres potentielles "victimes" de DSK ne soient pas recevables dans le cadre de la procédure.

La demande de classement sera étudiée par le juge Douglas McKeon et promet déjà de belles empoignades sur la question de l'immunité.

Lundi soir, Kenneth Thompson, l'avocat de Nafissatou Diallo, a rejeté l'argument en soulignant que DSK n'était pas en mission du FMI à New York et ne bénéficiait donc d'aucune immunité. Lors des auditions précédentes devant la Cour criminelle de Manhattan, le procureur Cyrus Vance Jr avait lui aussi estimé que DSK n'avait aucune immunité.

12 - Un rouleau compresseur médiatique en marche pour réhabiliter les grands hommes - Communiqué de presse de La Barbe

La Barbe, groupe d'action féministe créé en 2008, avait appelé aujourd'hui à un rassemblement devant TF1. Elle se félicite de cet appel suite aux propos tenus par DSK ce soir pendant le JT de 20h. Mais quel scandale, quelle indécence ! Le harcèlement, les viols, les violences sexuelles subis par les femmes quotidiennement ont-ils si peu d'importance qu'un homme soupçonné de tels agissements se voie offrir une tribune pareille pour minimiser la gravité de son comportement envers les femmes ? Une vaste entreprise de réhabilitation médiatique du grand homme commence, et le premier épisode se jouait ce soir, avec la complicité de ses proches, dont la déontologie laisse décidément à désirer. Le prêtre de la communication publique, Monsieur Séguéla, l'a bien dit : "DSK a su trouver les mots". Il ajoutera même qu'il l'a trouvé sincère, vrai, (...). Il a complètement expurgé tout ce qui devait l'être mais maintenant, la reconquête des cœurs, et surtout des femmes, commence ».

Les femmes sont-elles donc condamnées au harcèlement ? Supportera-t-on qu'un tel homme nous "fasse la cour" ? Oui, DSK a su trouver les mots, les mots qui réécriront l'histoire en transformant en "faute morale" ce que la personne qui a subi cette "faute" a elle-même qualifié de viol ; en s'excusant auprès de sa femme, de ses amis et des Français, mais pas auprès des victimes de son harcèlement notoire ; en faisant passer un abandon de poursuite pour un "non-lieu" puis pour un "blanchiment" ; en transformant le harceleur qu'il est en la figure repentante - et pardonnée - d'un mari un peu volage. Ces mots tourneront désormais en boucle sur les grands media, à commencer par BFM TV qui n'hésitait pas ce soir, par la bouche de son éditorialiste Olivier Mazerolle, à clamer l'innocence de DSK et à

répéter, sans s'en distancier, les propos incroyables de DSK qui n'aurait, d'après lui, « jamais usé de son pouvoir pour avoir des relations avec les femmes ». De qui se moque-t-on ?

Sur le même plateau, l'on taxait allègrement Nassifatou Diallo de "criminelle". Visiblement indignée, la mère de Tristane Banon se faisait rapidement remettre à sa place. Exemplaires ce soir, les temps de parole laissés aux femmes dans cette affaire pulvériseront bientôt les conclusions du rapport Reiser sur la place des femmes dans les media. Une vaste entreprise de propagande nous submergera dans les semaines et dans les années à venir, qui remettra chacun et chacune à sa juste place, et renforcera l'idée qu'un homme d'élite ne saurait être accusé de viol, et que quiconque voudra s'y frotter se fera traiter de criminelle et de menteuse. Jacques Lang l'a bien dit : "Dominique a montré ce soir avec éclat à quel point il était un homme d'Etat dont nous avons été provisoirement privés par la calomnie, l'injustice et le mensonge." A qui le tour ?

L'affaire DSK n'aura servi à rien. Ces dernières semaines pourtant, de nombreux et nombreuses politiques ou journalistes ont témoigné de comportements inacceptables de DSK envers les femmes. Nulle question à ce sujet en 2007 lorsqu'il était candidat à l'investiture socialiste, pas plus ce soir. Ce qui était hier encore un scandale devient aujourd'hui le simple "gâchis" d'une belle carrière.

La Barbe s'interroge : que faut-il alors, si l'affaire DSK n'y a pas suffi, pour qu'enfin on reconnaisse la domination masculine et ses ravages ? Nous en perdons notre sens de l'humour. Nous sommes outrées, et n'en resterons pas là.

13 - Circulez, y'a rien à voir - Suzy Rojzman, Maya Surduts - CNDF - mardi 27 septembre

Alors, fin ? La justice est passée pour solde de tout compte ? Chapeau bas et motus et bouche cousue ? DSK innocenté ?

Non, ce qui est passé c'est la procédure pénale état unienne qui impose l'unanimité du jury. Cyrus Vance ne s'y est pas risqué. On nous dit que Nassifatou Diallo est une menteuse. Elle aurait menti pour sa demande d'asile. Elle aurait menti sur d'autres choses encore, elle s'est contredite. Menteuse donc pas violée. CQFD. L'affaire pénale s'arrête là. Pas de procès, pas d'audition publique des « protagonistes », rien... Rien, pas de justice. Victimes de viol, il vous faut être irréprochables..... Sinon....

Et oui, une victime de viol fait tout en dépit du bon sens, incapable sociale qu'elle est : elle devrait garder ses vêtements : elle les jette à la poubelle ou les brûle. Elle devrait se précipiter à la police sans se laver : elle passe des heures sous la douche tellement elle se sent sale et hésite à pousser la porte du commissariat ou de la gendarmerie. Elle devrait tenir un discours cohérent devant la justice : victime d'un traumatisme majeur elle se mure dans le silence ou tient un discours émaillé de trous, d'incohérences, d'oublis comme toute victime d'un traumatisme le fait. Évidemment, devant la justice, ça ne tient pas. Ce que veulent les victimes c'est ne pas être jugées, ne pas tout justifier, être crues..... Ça tient encore moins. C'est vrai, répétons-le, le temps et le ton de la justice ne sont pas ceux des femmes victimes de violences. Néanmoins, il faudra bien trouver au plus vite un moyen d'entendre cette parole et de juger ces faits au risque de continuer à passer à côté d'une oppression essentielle. Certains pays en sont capables, la France pas.

Et après l'on s'étonne que les femmes victimes de viol ne portent pas plus souvent plainte. Ou, bien après les faits, ce qui leur est reproché malgré les 10 ans dont elles disposent pour le faire. Réfléchir, peser le pour et le contre, inlassablement, de façon presque obsessionnelle. Car elles ont peur de ne pas être crues. Et on les comprend ! Elles se méfient de la justice : raconter une affaire de terreur, d'arbitraire, sexuelle qui plus est, devant tout le monde sans savoir si les personnes devant vous seront au minimum bienveillantes, fort risqué ! Alors elles bricolent, refoulent, essaient de vivre avec, font des thérapies où elles ne sont pas toujours comprises, font des cauchemars, dépriment, somatisent,

deviennent anorexiques, boulimiques, essaient d'oublier mais n'y parviennent jamais, tentent de se suicider, liste non exhaustive.

Et maintenant l'avenir de la lutte contre les violences faites aux femmes en France ? Retour à la préhistoire c'est-à-dire avant l'adoption de la loi du 23 décembre 1980 sur le viol justement, lutte qui avait mis toutes les féministes dans la rue et qui avait soulevé, déjà, nombre de récriminations ? Néanderthal qui nous guette ? Le risque existe. Les réticences sont tellement grandes à reconnaître les violences faites aux femmes en France, comme celles faites aux enfants d'ailleurs, qu'il y a péril en la demeure. Spécificité française ? Sans doute. Les French lovers, les as en matière de séduction, donnent des leçons au monde entier. Et ils continuent à essayer de faire passer des violences pour de la séduction, de la drague insistante pour du libertinage, nos protestations pour de la pudibonderie et du moralisme d'extrême droite. Nous sommes tout de même le pays du "French cancan", le pays du Roman courtois, de la séduction...Mais aussi celui de la loi salique !

Drôle de destin que celui du Mouvement de libération des femmes en France. Sans les majuscules, cette fois car on peut le rapprocher du Mouvement de libération des colonisés ou du mouvement de libération des Noirs. C'est le seul mouvement de libération où la longueur des poils des jambes des protagonistes a une importance. C'est le seul mouvement de libération où l'on se doit d'être jeune et sexy sinon ça sent le racorni et pas le droit aux médias. Celles et ceux qui briguent la candidature suprême tournent autour des 60 ans mais elles et eux ont le droit car elles et eux traitent d'affaires sérieuses. C'est d'ailleurs le seul mouvement de libération où il faut avoir de l'humour pour dire ce que l'on a à dire. Ça aide à faire passer la pilule ! Comme s'il fallait s'excuser en faisant rigoler. Piètre condition que la nôtre mais n'est ce pas un brin sexiste tout cela ? Revenons à un peu de sérieux. La France a vraiment du mal avec le féminisme, avec le MLF qu'il n'a jamais respecté. C'en est trop pour le pays des Lumières, le pays des Droits de l'Homme, le pays de l'Universalisme. Pourquoi s'encombrer de ces histoires de bonnes femmes alors qu'il a par le passé servi d'exemple à la planète entière.

Le féminisme resurgit, certes !!!!! Tout le monde est féministe maintenant. Alors, toutes unies derrière Laurence Parisot ? Certainement pas ! Les 40 % de femmes dans les Conseils d'Administration des entreprises du CAC 40 nous indiffèrent. Et oui ! Nous luttons pour les droits des femmes mais nous ne tirons pas un trait d'égalité entre ces femmes et celles qui n'arrivent pas à boucler leurs fins de mois. Les femmes représentent 80 % des pauvres. Celles là ont vraiment à pâtir des coups portés contre la cohésion sociale à commencer par la destruction de l'hôpital public (et des Centres d'Interruption volontaire de grossesse), de l'école, des crèches, etc. Et aussi la Sécurité sociale... Notre féminisme se fonde sur les droits de la majorité qui sont bafoués dans l'intérêt d'une minorité. Nous saurons le dire dans cette année électorale.

14 - Inéligibilité des personnes politiques... - lire la proposition de loi de Marie-Georges Buffet - Marie-hélène Amable et Martine Billard

Proposition de loi N° 3697 ; rendre inéligibles les personnes détentrices de mandats électifs condamnés de manière définitive pour viol, agression sexuelle ou harcèlement sexuelle.

Article 1^{er}

« Le principe selon lequel un élu-e auteur d'un viol, d'une agression sexuelle ou de harcèlement sexuel est automatiquement déchu de son mandat doit s'imposer comme un principe fondamental de notre République. Cela est indispensable pour contribuer à l'évolution des mentalités et enfin briser la loi du silence.

Article 1^{er} : Après l'article L-45-1 du code électoral est inséré un article L-45-2 ainsi rédigé :

- Ne peuvent faire acte de candidature pendant une durée de cinq ans suivant la date de sa décision,

les personnes définitivement condamnés par le juge pour les faits mentionnés aux articles 222-22, 222-31, 222-33 du Code pénal.

- Les personnes mentionnées à l'alinéa précédent sont déclarées démissionnaires de l'ensemble des mandats électoraux qu'elles détiennent à compter du jour de leur jugement.

Après l'article 228-48-1 du Code pénal, est inséré un article 228-48-2 ainsi rédigé : Les personnes définitivement condamnés pour les faits mentionnés aux articles 222-22, 222-31, 222-33 sont également condamnés à l'interdiction suivant les modalités prévues à l'article 132-26, du droit d'éligibilité mentionnée au 2^{ème} paragraphe de ce dernier ; les personnes mentionnées à l'alinéa précédent, qui détiennent un mandat ou plusieurs mandats sont déclarés démissionnaires de celui-ci ou de ceux-ci à compter du jour de leur jugement.

Article 2 : L'article 222-33 du Code pénal est ainsi rédigé :

Tout agissement à connotation sexuelle subit par une personne et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant constitue un agissement de harcèlement sexuel.

Tout agissement de harcèlement sexuel est puni de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

15 - Diallo, DSK : Un procès de viol bien ordinaire - Communiqué Mouvement Jeunes Femmes

L'expérience de plus de trente ans pendant lesquelles le Mouvement Jeunes Femmes (mouvement féministe créé en 1947) s'est constitué partie civile devant les tribunaux auprès de victimes de viols, nous autorise à pointer quelques constantes dans le déroulement de ces procès que nous retrouvons dans la procédure qui concerne DSK et Nafissatou Diallo. >> D'abord l'accusé nie les faits, puis évoque un consentement de la plaignante, ensuite, si, en France, il a les moyens de payer un ténor du barreau, ou aux Etats Unis ceux d'engager des équipes de fouilleurs de poubelles, il va décrédibiliser la victime. Quand l'accusé est marié, son épouse le soutient. Les victimes de ce type de violences sont plongées, après l'agression, dans un chaos psychologique tel qu'il leur est impossible de reconstituer clairement les circonstances des faits. Il est donc facile de les accuser de mentir. >> On le voit le procès Diallo /DSK, est bien ordinaire dans son déroulement. >> Nafissatou Diallo a-t-elle menti ? Sur quoi ? DSK n'a-t-il jamais menti ? >> Quoi qu'il en soit, après cette affaire, il faudra encore plus de courage, et il en fallait beaucoup avant, aux victimes de viol pour porter plainte, surtout pour dénoncer un homme de pouvoir. >> Tristane Banon a ce courage, va-t-elle, comme Nafissatou Diallo, être l'objet de plaisanteries grossières et d'attaques machistes d'un autre âge ?

COLLOQUES, DÉBATS, RÉUNIONS...

16 - Etre militant-e en 2011 ? « *Résister et inventer, pourquoi et comment s'engager avec Le Planning Familial ?» - 24 septembre

Militantes et militants vont tenter les 24 et 25 Septembre d'apporter des réponses à ces questions. Le défi à relever : proposer des formes d'engagement militant permettant la participation la plus large à la co-construction d'une société plus juste et plus égalitaire. Dans un contexte de crise sociétale, sociale, politique et économique, les associations sont soumises à des tensions sans précédents : l'Etat se décharge de plus en plus de ses missions sur les associations, les instrumentalisant, sans leur donner les moyens de répondre à des besoins qui croissent dans un contexte d'inégalité sociale de plus en plus forte. Nos combats sont donc toujours, et plus que jamais, d'actualité. *Pourquoi ce thème ? Pourquoi maintenant ? * Le rôle des associations est essentiel dans le débat démocratique : elles sont une

force collective de changement et de transformation sociale à travers l'investissement militant de citoyenNEs. Mais, il leur faut résister pour ne pas être « ensevelies » dans la gestion au quotidien de l'activité. Anticiper, mutualiser, innover, faire preuve de stratégie et d'ouverture, coopérer, travailler en réseau sont indispensables pour garder dynamisme et vigueur, pour éviter que les militantEs ne s'essouffent, pour le passage de relais. D'où la nécessité de permettre l'intégration de forces vives au sein de nos structures et la mise en place de nouvelles coopérations avec touTEs celles et ceux qui partagent les valeurs du Planning. *Le Planning Familial en a fait le thème de l'université d'été 2011*. Se succéderont, un temps d'analyse des évolutions de l'engagement militant au sein des associations et un temps d'identification des pistes d'évolution. Parce qu'internet et les réseaux sociaux sont incontournables et deviennent, outre l'une des principales sources d'information, un nouvel outil de militantisme, *Le Planning Familial lance à cette occasion son nouveau site internet*. Il sera agrémenté de pages spécifiques dédiées à chacune de nos associations et fédérations régionales assorti d'un extranet performant pour mutualiser expériences et outils.

« Résister et inventer : pourquoi et comment s'engager avec Le Planning Familial », Paris, 24 et 25 septembre 2011

Samedi 24 septembre

13h30 : Accueil des participantes

14h-14h30, Ouverture avec Dalila Touami, Présidente de la Fédération Ile de France, Le Planning Familial, Fatima Lalem, Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'égalité Femmes/Hommes, Julie Nouvion, Conseillère régionale d'Ile de France, Commission de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap au nom de Laure Lechatellier, Vice-Présidente

Introduction par trois générations de militantes : Simone Iff, Carine Favier & Sarah Durocher

14h30-16h30 : Table ronde 1 : Militer aujourd'hui « Le militant nouveau est arrivé : lieux communs et vraies difficultés du renouvellement des engagements militants », Lilian Mathieu, directeur de recherche CNRS ; « Les nouvelles figures du militant », David Belliard, journaliste ; Discussion avec la salle ; Comment intégrer et former de nouveaux militants ?, Morgane Crotti, membre du bureau national de l'Union nationale lycéenne et Ahmed El Khadiri, délégué général d'Animafac, réseau d'échange, d'expériences et centre de ressources pour les initiatives étudiantes ; Discussion avec la salle

16h30 -- 17h : Pause

17h - 19h : Table ronde 2 : Féminisme et militantisme « Militantisme et salariat dans les associations féministes », Erika Flahault, sociologue « Un nouveau militantisme », Corentine Zankpe-Yovo, La Barbe, « La transmission dans le militantisme féministe » Liane Henneron, sociologue et militante féministe

19h30-20h30 : Discussion avec la salle

17 - Violences faites aux femmes : 1 ans après la loi du 9 juillet 2010, quelle mise en œuvre, quelle application dans le Val de Marne ? - 29 septembre

De 18h à 20h30, Maison départementale des syndicats, 11-13 rue des Archives 94000 Creteil

- Présentation du Collectif département contre les violences faites aux femmes - Odette Terrade, sénatrice ; La loi du 9 juillet 2010 et les avancées juridiques - Estelle Canaud et Marie-Thérèse Parizel, juristes ; L'expérience de la Seine St Denis - Ernestine Ronai - Observatoire des violences envers les femmes du 93 ; Shéma départemental d'aide aux victimes et témoignages du terrain - Farida Dammene-Debbit, directrice Tremplin 94 ; Echanges avec la salle - Perspectives d'actions

locales et nationales - Nadja Djerrah, Fédération 94 LDH et Suzy rojtman - CNDF

18 - Séminaire MFPP : « Programme de réduction des risques sexuels au Burkina Faso - 4 octobre

Le Planning Familial a le plaisir de vous convier à un séminaire le 4 octobre à 13h30 à l'auditorium de la Mairie de Paris, 5 rue Lobau 75004 : Partage d'expérience autour du programme de Réduction des Risques Sexuel au Burkina Faso, au Cameroun et à Madagascar". Ce programme a pour but général de contribuer à l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des femmes et à la connaissance par les femmes de leurs droits fondamentaux. Ce programme, qui favorise l'apport d'informations et l'aide à la restauration de l'estime de soi, vise à renforcer l'autonomie des femmes dans leur façon d'appréhender les risques liés à la sexualité et constitue ainsi un support à la lutte contre la contamination par le V.I.H.

Objectifs du séminaire : présenter les principaux axes et réalisations du programme de réduction des risques sexuels mené par le Planning Familial depuis 2003 au Burkina Faso, Cameroun et Madagascar ; partager les acquis et les limites de ce programme en s'appuyant sur les travaux d'évaluation interne et externe et de recherche-action sur l'étude d'impact en population du programme. Vous trouverez ci-joint le programme de ce séminaire, ainsi qu'une fiche de présentation du programme de Réduction des Risques Sexuels.

Pour vous inscrire, confirmez votre présence par Email à secretariat@planning-familial.org

19 - Les 30 ans de la MDF, Maison des Femmes de Paris - 7 octobre

30 ans !!! Ça se fête, c'est sûr !!! Vous ne l'ignorez plus : la Maison des Femmes de Paris fête en 2011 ces 30 années d'existence ! Pour ce faire, nous avons décidé de partager avec vous un *grand et beau moment de réjouissances et d'agapes* ! Nous le voulons satisfaisant pour toutes, et le seul moyen pour que cela soit, c'est que vous participiez à sa préparation en proposant vos envies et vos idées... lors d'une réunion le vendredi 7 oct 2011 à 18h. Une confirmation de votre présence à cette réunion nous sera plus qu'utile. Merci

20 - Les Amphis du Mage : « SUD - Exploitées » - 13 octobre

Autour du Dossier du n°25/2011 de la revue Travail, genre et sociétés, le Mage, la revue et le Cerlis vous invitent à une rencontre-débat le jeudi 13 octobre de 17h à 20h pour un débat avec : Jules Falquet, Penser la mondialisation dans une perspective féministe ; Marie-Laure Coubès, Crise internationale et emploi industriel féminin au Mexique ; Marie Lesclingand, Migrations des jeunes filles au Mali : exploitation ou émancipation ? ; Isabelle Guérin, Les effets insoupçonnés de la microfinance. Amphithéâtre Durkheim 17 rue de la Sorbonne 75005 Paris.

RADIO, CINÉMA, LIVRES, SORTIES...

21 - Films : Festival Femmes en Résistance - Arcueil 1 au 2 octobre

9^{ème} édition du festival féministe de documentaires Résistance à la violence institutionnelle les 1 et 2 Octobre à l'Espace municipal Jean Vilar d'Arcueil, RER B Laplace ou Arcueil-Cachan (plus près, mais en zone 3). plus d'info sur : <http://resistancesdefemmes.wordpress.com/>

Femmes en résistance s'attaque cette année à la violence institutionnelle ! Pendant deux jours, projections, débats, expos, mais aussi convivialité, concerts et la cuisine de Moruni (Kali power cantine indienne). L'institution a-t-elle jamais été aussi violente avec les femmes ? Médias, économie, sport,

arts, ont pris le relais de la loi pour objectiviser les femmes. Précarisation, exploitation, esclavagisme sexuel, le « nouveau monde » utilise tous les moyens pour perpétuer le système patriarcal en allant jusqu'à s'emparer du mot féminisme. Mais les féministes, les vraies, sont mobilisées contre cette offensive brutale et systématique. C'est leur parole et leur expression que cette 9^e édition fera entendre, tout en laissant la place au débat et à de beaux moments festifs !

Samedi 1er octobre :

Ouverture - 13h30 14h00 - Le temps et la distance ne nous réduiront pas au silence : « Eu Sou Autoestima » du Collectif Camtra, Brésil, 30' Elles se lèvent à 5 heures du matin pour aller travailler en ville et revenir à la nuit pour s'occuper de la maison et des enfants. Face à un système économique patriarcal, elles prennent la parole, racontent leur héroïsme quotidien, et prennent confiance ; « Correspondances » de Laurence Petit-Jouvet, France, 58' : Des femmes de la diaspora malienne vivant à Montreuil en Seine-Saint-Denis s'adressent, dans une « lettre filmée » à une personne de leur choix, réelle ou imaginaire. Des femmes de Bamako et de Kayes au Mali s'en inspirent ensuite librement, pour réaliser à leur tour leur lettre « filmée ». Chacune était invitée à parler de son travail, chacune a saisi l'occasion pour dire ce qui est important pour elle.

16h00 - Hébergement des femmes victimes de violence : de l'accompagnement à l'après. Projection-débat avec la FNSF (Fédération nationale solidarité femmes) avec deux films : Il y a 25 ans : « Maintenant, ça va » de Hélène Châtelain, France, 1987, 30' et Aujourd'hui : « Violences conjugales, comment en sortir » de Laetitia Moreau, France, 2010, 52' Autour de ces deux films, nous discuterons des avancées faites - ou non - en 25 ans d'hébergement d'urgence. Débat animé par Pascale Carayon, de la Fédération nationale solidarité femmes.

19h00 - Se dire lesbienne, malgré la loi : « I am » de Sonali Gulati, Inde / États-Unis, 2010, 71'. La réalisatrice retourne en Inde. Elle n'a jamais osé dire à sa mère qu'elle était lesbienne, et maintenant, elle veut dire et entendre ce que ressentent, ce que vivent, comment luttent les jeunes indiennes et indiens qui font leur coming out et se battent pour la dépénalisation de l'homosexualité.

21h00 - Abolir le système prostitueur : « L'imposture » d'Eve Lamont, Québec, 93', 2011 « Toute tentative d'esthétisation ou de décriminalisation de la prostitution relève de l'imposture ». Elles ont 22, 34 ou 48 ans, habitent Montréal, Québec ou Ottawa... Ces femmes qui ont récemment quitté la prostitution ou tentent d'en sortir mènent un âpre combat pour se réinsérer socialement et retrouver quiétude et sécurité. Dans ce long processus parsemé d'embûches, chacune cherche à reprendre le contrôle de sa vie, à retrouver l'estime de soi et trouver une nouvelle place.

Dimanche 2 octobre

14h00 - Désobjectiver le corps des femmes : « Corps de femmes, variation 1 » Collectif, 2011, 38'. Réalisations des participantes de l'atelier d'écriture et de vidéo « Femme, genre et sport », enquête sur la féminité à travers le sport. ; « Massage à la camerounaise » de Josa Anszjembe, France-Cameroun, 2010, 44'. Elles croient protéger leurs filles en leur « massant les seins » pour qu'elles n'attirent pas trop tôt les hommes. Cette torture qui leur est ainsi infligée a des conséquences terribles pour le reste de leur vie.

16h00 - Le radicalisme, seule issue contre l'institution ? : « SCUM 40 ans après » de Rebecca et Sandrine, 2011, 24'. Le collectif « les insoumuses », décidait en 1976 de filmer une lecture du pamphlet radical de Valerie Solanas, le SCUM manifesto. Le dispositif choisi et sa lecture par Delphine Seyrig mettaient en valeur ce texte incompris et caricaturé. Quarante ans après, alors que l'oeuvre de Valerie Solanas est parfois associé à des voix antiféministes, nous avons voulu reprendre l'idée de Carole Roussopoulos et Delphine Seyrig pour tenter de redonner à son texte sa puissance radicale et subversive... En présence de Ioana Wieder et Nadja Ringart ; « Michèle Causse, une écrivaine en

terres étrangères » de Michel Garcia Luna, 47'. Ces entretiens avec Michèle Causse constituent un accès vivant à son travail d'écriture et à sa démarche singulière. Sa voix passionnée démontre comment une nouvelle nomination doit obéir désormais à un double impératif : dévoiler l'usurpation, l'iniquité de tout langage, et, dans le même mouvement, faire lieu d'une nouvelle intersubjectivité, jouissance d'un symbolique impensé et jubilatoire. Michèle Causse refuse les catégories de la « sexcision », de la « sexualisation ».

18h00 - Réinventer les images : Télédebout fête ses un an et vient présenter son travail de première webtélé féministe, lieu de ressources et d'initiative, pour une autre représentation des femmes à l'image.

19h00 - Concert dans le hall. Keepers of Ka (sous réserve) Système D.

22 - Film : Laïcité - Inch Allah ! - Marseille, 26 septembre

Août 2010, en plein Ramadan sous Ben Ali et malgré la chape de plomb de la censure, Nadia El Fani filme une Tunisie qui semble ouverte au principe de liberté de conscience et à son rapport à l'Islam.. Trois mois plus tard, la Révolution Tunisienne éclate, Nadia est sur le terrain. Tandis que le Monde Arabe aborde une phase de changement radical, la Tunisie, ayant insufflé le vent de révolte, est à nouveau le pays laboratoire quant à sa vision de la religion. Et si, pour une fois, par la volonté du peuple, un pays musulman optait pour une constitution laïque ?

Les mots de la réalisatrice : « Filmer notre quotidien pendant le mois de Ramadan était pour moi la meilleure façon d'illustrer l'emprise totale de la religion sur la société. Ce fameux mois saint où l'on doit observer un jeûne total de l'aube au coucher du soleil. »

Lieu : Les Variétés - A partir du 21 septembre 2011... Pour connaître l'horaire des séances régulières : www.cine-varietes.com

Lundi 26 septembre, à 20h 30, projection-débat en partenariat avec l'Observatoire de la laïcité de Provence, en présence de Nadia El Fani. Avec le soutien de : Comité Laïcité République / FIDH (Fédération Internationale des ligues des droits de l'Homme) / LDH (Ligue des droits de l'Homme) / NPNS (Mouvement Ni Putes Ni Soumises) / Rue 89 / Radio Nova / Association Coup de Soleil.

23 - Livre : Grandes Dames des lettres tome 1 : De Sappho à Ann Radcliffe - Michel Lequenne

Les femmes furent presque totalement absentes des trois premiers milliers d'années de l'écriture. Dans le millénaire qui suivit, d'abord dans la grande Grèce, puis dans le monde gréco-romain, il y eut au moins des poétesses, mais on n'en conserva que quelques noms. Même d'une Aspasia dont on sait qu'elle fut une philosophe importante, il ne reste rien de ce qu'elle a pu écrire. Et de la seule Sappho, illustre dès son temps, ne restent que quelques poèmes et des fragments. Les siècles de rechute dans la barbarie firent taire à nouveau les femmes. Enfin, à partir du 10^e siècle japonais et du 12^e de notre Occident, des œuvres de femmes apparaissent dans ce que Michel Lequenne appelle des « oasis du temps », comme « ces fleurs superbes qui éclosent et s'épanouissent sur le sol ingrat des pentes rocheuses, voire volcaniques ».

En Europe, ce n'est qu'à la fin du Moyen Age que les femmes vont dépasser la seule altérité littéraire en un mouvement ininterrompu vers ce qui va devenir le féminisme, s'affirmant ainsi comme cette moitié de l'humanité sans laquelle l'humanisation de l'espèce ne pourrait se réaliser.

Il s'agit donc d'une partie de l'histoire de la pensée qui jusqu'ici n'a guère été considérée en tant que telle. Le premier tome de cette œuvre s'arrête à la fin du 18^e siècle, alors que les femmes ont commencé à assurer une large présence à leur écriture, et à la veille de la Révolution française qui va non seulement bouleverser toute l'Europe, mais ouvrir l'essor bourgeois capitaliste.

Le deuxième tome sera consacré aux deux siècles où l'alphabétisation se généralisera, où la culture s'étendra progressivement aux classes populaires, d'abord aux hommes, puis aux femmes, lesquelles ne vont plus cesser de lutter pour leur égalité sociale avec eux, et donner en deux siècles plus de Grandes Dames des lettres qu'en tous les siècles précédents.

L'auteur : Trotskiste historique, ancien chef du service de lecture de l'*Encyclopaedia Universalis*, co-traducteur des œuvres de Christophe Colomb (éd. Maspero/La Découverte) et de *Christophe Colomb contre ses mythes* (éd. Jérôme Millon).. Il a publié aux éditions Syllepse *Le trotskisme, une histoire sans fard* (épuisé), *La Révolution de Bilitis* et ses *Mémoires*, sous le titre *Le Catalogue (pour Mémoires)*.

Parution : novembre 2011 Pages : 285 ; Éditions Syllepse 69 rue des Rigoles 75020 Paris ; 22 €

A envoyer aux Éditions Syllepse : JE COMMANDE « Grandes Dames des lettres » avec nom, prénom, adresse, code postal et ville ; Règlement à l'ordre des éditions Syllepse.